



Institut
STANISLAS
DE BOUFFLERS



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMPI

LES SÉMINAIRES MARQUES DE BOUFFLERS

Conférence en ligne

Inscription gratuite

Matinées des
15, 17 & 19 mars 2021

Lundi 15 mars 2021 **Journée française**

Mercredi 17 mars 2021 **Journée européenne**

Vendredi 19 mars 2021 **Journée internationale**



— lexbase



JOURNÉE FRANÇAISE

MATINÉE DU LUNDI 15 MARS 2021

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR **MATTHIEU DHENNE**

Avocat au Barreau de Paris (Cabinet Ipsilon) – Président de l'Institut Stanislas de Boufflers
Chargé d'enseignement à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas – Docteur en droit

- 9h30 Propos introductifs
| Monsieur Matthieu DHENNE
| Président de l'Institut Stanislas de Boufflers
- 9h40 Petit florilège des décisions françaises post Paquet Marques
| Madame Pascale TRÉFIGNY
| Professeure des Facultés de Droit, Université Grenoble Alpes, CUERPI.
- 10h00 La procédure en annulation et déchéance devant l'INPI – Bilan de la première année d'activité
| Monsieur Laurent MULATIER
| Responsable du service du contentieux, Direction juridique et financière, INPI.
- 10h20 Conséquences procédurales des nouvelles compétences de l'INPI
| Monsieur Julien CANLORBE
| Avocat à la Cour (Cabinet Momentum Avocats), Docteur en droit.
- 10h40 Jurisprudences récentes de la Cour de cassation en droit des marques
| Madame Sophie DARBOIS
| Conseillère à la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.
- 11h00 Débat

JOURNÉE EUROPÉENNE

MATINÉE DU MERCREDI 17 MARS 2021

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR **LAURENT MANDERIEUX**

Professor of Intellectual Property Law – Member of the Directorate Board
LL.M. in Law of Internet Technology, Law Department, Bocconi University (Italy)

- 9h30 Propos introductifs
| Monsieur Laurent MANDERIEUX
| Professor of Intellectual Property Law at the University of Bocconi in Italy.
- 9h40 Évolutions jurisprudentielles récentes sur la question de la protection des marques faibles
| Monsieur Vincent RUZEK
| Juriste à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Docteur en droit.

- 10h00 Jurisprudence récente européenne en matière de respect des droits
| Monsieur Tanguy DE HAAN
| Avocat au Barreau de Bruxelles en Belgique (Cabinet NautaDutilh).
- 10h20 Les apports de la Directive Marques en Pologne
| Madame Sylwia MAJKOWSKA-SZULC
| Professeure à l'Université de Gdansk, Pologne.
- 10h40 Les apports de la Directive Marques en Espagne
| Madame Vanessa JIMÉNEZ SERRANÍA
| Professeure à l'Université Ouverte de Catalogne (*Universitat Oberta de Catalunya*), Espagne.
- 11h00 Débat

JOURNÉE INTERNATIONALE

MATINÉE DU VENDREDI 19 MARS 2021

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MADAME **CAROLINE JOËLLE NWABUEZE**

Professeure affiliée à l'Université d'Afrique du Sud (*University of South Africa* ; UNISA) et à l'Université des sciences et des techniques de l'état d'Enugu (*Enugu State University of Science and Technology* ; ESUT) au Nigeria

- 9h30 Propos introductifs
| Madame Caroline Joëlle NWABUEZE
| Professeure affiliée à l'UNISA (Afrique du Sud) et à l'ESUT (Nigeria).
- 9h40 Lutter contre la contrefaçon de marque en Turquie
| Madame Esra DUNDAR-LOISEAU
| Avocate au Barreau d'Istanbul en Turquie (Cabinet Gide, Loyrette, Nouel Istanbul).
- 10h00 Le droit chinois de la lutte douanière contre la contrefaçon de marques
| Monsieur Shujie FENG
| Professeur de droit à l'Université Tsinghua de Beijing (Chine).
- 10h20 La coopération entre les entreprises et les douanes dans la lutte contre la contrefaçon
| Monsieur Frédéric BLANC
| Conseil en propriété industrielle français et européen (Cabinet Denemeyer & Associates).
- 10h40 Un représentant de l'administration des douanes.
- 11h00 Débat



Ce programme a été composé par un comité scientifique composé de :

Nicolas BINCTIN, Charles de HAAS et Jérôme TASSI.

Les Séminaires Marques de Boufflers sont organisés par
un comité technique composé de :

Eliott AMZALLAG, Romain D. BOURDON, Grégoire HADOT-PÉRICARD
et Benjamin MOLLET-VIEVILLE.

Inscriptions gratuites avant le **12 mars 2021**.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

<https://www.helloasso.com/associations/institut-stanislas-de-boufflers/evenements/les-seminaires-marques-de-boufflers-2021-1>

Ces séminaires sont validés au titre de la formation continue obligatoire des avocats, CPI et magistrats.